

Licence Droit

Droit



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Anglais,
Français



Référentiel
RNCP
38186

Parcours proposés

- > Parcours Droit / Grenoble
- > Parcours Droit / Valence
- > Parcours Droit-langue
- > Parcours Droit Économie et gestion / Valence

Présentation

La licence mention Droit est une formation généraliste déclinée en 4 parcours :

- Parcours **droit** : cette licence est organisée en présentiel sur Grenoble et Valence. Elle existe également en enseignement à distance.
- Parcours **droit économie gestion** : il s'agit d'une double-licence organisée conjointement par la Faculté de droit et la Faculté d'économie de Grenoble. Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Valence uniquement.
- Parcours **droit-langues** : il s'agit d'une double-licence organisée conjointement par la Faculté de droit de Grenoble et l'UFR Langues étrangères. Le parcours droit-langues comprend deux options : « Juristes Trilingues d'Affaires » (JTA) et « Droit, Administration et Politique Internationales » (DAPI). Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Grenoble uniquement.

- Parcours **droit franco-allemand** : il s'agit d'une double licence organisée conjointement par la Faculté de droit de Grenoble et le Centre juridique franco-allemand de Saarbrücken (CJFA) de l'Université de la Sarre (Allemagne). Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Grenoble et en Allemagne.

Elle permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des métiers du droit et à la poursuite d'études en master.

La formation, bien qu'elle demande de faire preuve d'autonomie dans l'acquisition des compétences, offre un accompagnement solide à travers une équipe pédagogique et administrative à l'écoute des étudiants.

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Admission

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire en licence les titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU, capacité en droit...). Attention, certains parcours de licence sont à capacité d'accueil limitée (voir fiche parcours).

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Pour la formation initiale ou continue : Laissez-vous guider simplement en suivant [ce lien](#).

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

[Plus d'informations](#) sur la formation continue.

Pré-requis obligatoires

Il est attendu des candidats en licence mention Droit :

- **Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.
- **Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- **Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.
- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).
- **Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais. La formation en licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.
- **Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques.** Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

Et après

Poursuite d'études

L'obtention d'une licence de droit correspond à la fin d'un premier cycle d'études supérieures. Dans la plupart des cas, les étudiants poursuivent par un second cycle d'études en master. L'accès en première année de master est sélectif (sélection sur dossier).

La Faculté de droit propose sur son site de Grenoble plusieurs mentions de masters :

- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des affaires
- Droit des collectivités territoriales
- Droit des libertés
- Droit européen
- Droit international
- Droit notarial
- Droit pénal et sciences criminelles
- Droit public des affaires
- Droit privé
- Justice, procès et procédures

L'obtention d'une première année de master en droit est une condition pour présenter de nombreux examens ou concours (entrée à l'école d'avocat, de magistrat, de commissaire de police, de notaire...).

La seconde année de master permet, pour sa part, de terminer le cycle d'études supérieures en se spécialisant davantage. Les étudiants pourront alors suivre la voie de la recherche et de l'enseignement ou passer les concours précédemment cités avec un meilleur niveau. D'autres masters nécessitant des connaissances en droit peuvent être également envisagés. Pour connaître toutes les possibilités de poursuite d'études, vous pouvez télécharger le document : "[📄 Droit : des études à l'emploi](#)".

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés en [📄](#) cliquant ici.

Secteur(s) d'activité(s)

A l'issue d'une licence en droit, les étudiants peuvent accéder à certaines professions juridiques (secrétariat juridique,

secteur bancaire, immobilier, de l'assurance) ou passer des concours administratifs de catégorie A ou B (greffier, lieutenant de police, etc.). La formation dispensée pendant les trois années leur assurera le niveau requis pour ce faire tant dans les matières juridiques que dans les matières d'appui, notamment en culture générale.

Les champs professionnels sont très divers. Avec une poursuite d'études adaptée, outre les métiers juridiques et de la justice, on trouve : le secteur des assurances et de l'immobilier, la banque, le social, le management d'entreprises et des fonctions administratives, le conseil aux entreprises, le commerce...

Pour connaître les secteurs professionnels accessibles avec des études de droit, vous pouvez aussi consulter le document : "[📄 Droit : des études à l'emploi](#)".

Les + de la formation

Des dispositifs d'aide à la réussite en licence sont proposés par la Faculté de droit.

• Cursus aménagé "oui si" :

Le cursus aménagé « oui si » propose aux étudiants identifiés dans le cadre de Parcoursup, en plus du programme de licence 1, un soutien en expression écrite ainsi que dans les matières juridiques fondamentales et un tutorat individualisé.

• Cycle d'accueil :

En licence 1, la première semaine de rentrée est consacrée à un cycle d'accueil dont le but est de favoriser l'intégration des étudiants dans les études supérieures. Organisé par la Faculté de droit et l'Université Grenoble Alpes, ce cycle permet de se familiariser avec de nombreux aspects de la vie étudiante : informations pratiques, description des dispositifs pédagogiques d'accompagnement, visite des différentes structures du campus, présentation des outils informatiques et des services de la vie étudiante (sport, santé...).

• Parrainage :

Afin de favoriser l'adaptation et l'intégration des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur et, par la suite, prévenir l'échec à l'Université, la Faculté de droit a mis en place un programme de parrainage. Celui-ci consiste à faire encadrer les étudiants inscrits en 1re année de licence par des étudiants plus expérimentés, ainsi chargés de les accueillir, de les informer, de les accompagner tout au long du cycle d'accueil et pendant leurs premières semaines à la Faculté.

- **Aménagement pour les étudiants en situation de handicap :**

Les étudiants souffrant d'un handicap, temporaire ou non, disposent au sein de l'Université d'un service d'aide leur permettant de bénéficier d'aménagements : tiers temps lors des examens, cours de soutien individualisés... (se renseigner auprès du Service Accueil Handicap).

Infos pratiques

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

📍 Valence

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

🏠 Valence - Latour Maubourg / Marguerite Soubeyran

Référentiel RNCP

38186.

Programme

Parcours Droit / Grenoble

Parcours Droit / Valence

Parcours Droit-langue

Parcours Droit Économie et gestion / Valence